

PROJET PEDAGOGIQUE



ACCRO ENFANCE

Année 2021-2022

SOMMAIRE :

- 1-Definition d'un projet pédagogique
- 2-Presentation du service
- 3-Les objectifs du Projet Educatif de Territoire
- 4-Les intentions éducatives et pédagogiques de l'équipe dans sa globalité
- 5-La vie de la structure
- 6-L'équipe dans sa globalité
- 7-L'évaluation

1-Définition d'un projet pédagogique :

La direction et l'équipe d'animation concrétisent le projet éducatif au travers d'un document que l'on nomme communément « projet pédagogique ».

Il est spécifique aux caractéristiques de chaque accueil.

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents, et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'année.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques.

Le projet pédagogique est la traduction de l'engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donné, il est issu d'un travail de coconstruction autour de l'intelligence collective afin que chacun s'en imprègne dans ses pratiques professionnelles et apporte ses connaissances, compétences, savoir être et savoir-faire.

Ce document, dans une version plus allégée, sera remis aux familles avec le règlement intérieur.

2-Presentation du service :

Une entente entre les communes de Clonas sur Vareze, Saint Alban du Rhône, des Roches de Condrieu et de Saint clair du Rhône est organisée. Elle permet de mettre en commun des moyens humains, matériels et financiers pour proposer une offre de qualité. La commune de Saint Clair du Rhône porte le projet au niveau des partenaires de la CAF et de la DDCS entre autre. Des commissions sont organisées et les décisions sont prises en commun avec une voix par commune.

Le Service Enfance Jeunesse regroupe les accueils extrascolaires et périscolaires pour les enfants et jeunes du territoire dès leur scolarisation et jusqu'à leur 18 ans.

Les accueils extrascolaires et l'accueil du mercredi sont déclarés auprès de la DDCS avec une autorisation PMI pour l'accueil des moins de 6 ans.

L'accueil extrascolaire pour l'enfance accueille tous les enfants scolarisés jusqu'à 12 ans en priorité les enfants domiciliant sur les communes de l'entente.

Cet accueil de loisirs est déclaré en Accueil multi sites et la responsable de service assure la fonction de directrice en nommant également des référents par site.

Le groupe des 3/5 ans est accueilli sur la commune de Clonas sur Vazeze au sein de l'école située 4 Impasse des écoles pour les petites vacances et sur la commune des Roches de Condrieu- montée de la Castillere pour les grandes vacances

Le groupe des 6/11 ans est accueilli sur la commune de Saint Clair du Rhône au sein de l'école des Grouilleres, située 4 chemin des 2 Ponts.

La direction des sites est assurée par Mlle HUC Prune qui désigne un « référent » sur chaque site.

Ses capacités d'accueil sont :

32 enfants scolarisés jusqu'à 6 ans non révolus à Clonas et les Roches

60 enfants de 6 à 11 ans à l'école des Grouilleres

L'accueil de loisirs accueille les enfants pendant les vacances scolaires (sauf la semaine entre Noël et Nouvel An et la deuxième semaine d'Aout). Il propose des temps d'activités manuelles, culturelles ou sportives.

Des stages plus spécifiques sur certaines thématiques sont également mis en œuvre avec la possibilité de la présence d'intervenants.

Des séjours accessoires sont également proposés sur la période des vacances de Février et de l'été. Ces séjours sont dans la continuité du projet pédagogique et priorisent les enfants fréquentant régulièrement la structure.

Des partenariats sont également mis en place avec notamment le Pôle Petite Enfance, le foyer Clariana, le SIGIS, la Centrale de Saint Alban du Rhône.

3-Les objectifs du Projet Educatif De Territoire :

L'objectif général :

Les communes mettent en place une politique pour les 0-17 ans afin de développer leur secteur

Petite Enfance-Enfance-Jeunesse en respectant une continuité et une cohérence éducative.

Les élus souhaitent accompagner ce public et donner la possibilité aux familles du territoire de voir grandir leurs enfants dans un cadre épanouissant, enrichissant et constructif et pour cela veulent :

« Permettre aux enfants et aux jeunes du territoire, d'être acteurs de leurs propres vies et de devenir les citoyens de demain, riches de valeurs ».

Sans oublier que les premiers éducateurs de l'enfant sont ses parents, les professionnels sont présents pour assurer une continuité entre le cadre familial et l'accueil dans les structures.

Permettre à l'enfant d'être acteur de sa vie, c'est respecter son individualité, son rythme, ses besoins et ainsi lui permettre de grandir en développant son autonomie.

Sans oublier la nécessaire coéducation avec la famille, les professionnels sont garants des actions menées au quotidien avec l'enfant accueilli et s'inscrivent dans un accompagnement à la parentalité.

Permettre à l'enfant de devenir citoyen, c'est lui transmettre des valeurs, c'est l'autoriser à explorer, à acquérir des connaissances par ses expériences et ainsi lui permettre de devenir un acteur du monde qui l'entoure, tout en le valorisant dans son individualité au sein du collectif.

Les axes éducatifs à développer :

Dans la politique globale d'accompagnement des jeunes de 0 à 17 ans, les élus souhaitent particulièrement pouvoir développer les orientations suivantes, à travers l'ensemble de leurs projets et de leurs actions sur le territoire :

AXE INDIVIDUEL

- **Permettre à l'enfant son développement individuel en encourageant la construction de l'estime de soi**

AXE COLLECTIF

- **Favoriser le Vivre Ensemble pour permettre à chaque individu de trouver sa place au sein du collectif**

AXE ENVIRONNEMENT

- **Accompagner l'enfant dans la découverte de son environnement par l'éveil et la sensibilisation au monde qui l'entoure.**

Les projets et les actions menés par les équipes doivent s'inscrire dans un ou plusieurs de ces axes. L'objectif étant de permettre à l'enfant de se construire en développant de multiples compétences.

4-Les intentions éducatives et pédagogiques de l'équipe dans sa globalité

Nous parlons d'équipe dans sa globalité car il nous paraît important que toutes les personnes gravitant autour de l'enfant doivent prendre connaissance, participer et adhérer aux intentions éducatives et pédagogiques.

Nous devons tous être dans cette démarche et tous apporter notre pierre à l'édifice. Rappelons que notre présence à tous et notre façon d'agir doit garantir le bien-être des enfants en priorité tout en agissant dans un cadre sécurisé pour tous.

En effet, l'éducation et la construction de l'enfant dans son rôle de citoyen est l'affaire de tous les acteurs.

Chaque objectif du projet éducatif de territoire doit être décliné en objectifs pédagogiques en fixant des moyens pour atteindre ces objectifs. L'élaboration de ces objectifs est un réel travail d'équipe où chacun a pu apporter ses idées, ses propositions. Pour ce faire, l'équipe a pu s'appuyer sur sa connaissance du terrain et du public et notamment sur les besoins des enfants.

Afin de rédiger ce nouveau projet pédagogique, nous nous sommes appuyés sur divers éléments existants au sein du service : Analyse de fonctionnement des mercredis, projet de service sur l'enfance et la jeunesse et bien sûr nos propres idées découlant de nos différentes expériences et connaissances du terrain et publics.

AXE INDIVIDUE : PERMETTRE A L'ENFANT SON DEVELOPPEMENT INDIVIDUEL EN ENCOURAGEANT LA CONSTRUCTION DE L'ESTIME DE SOI.

Nous avons axé notre réflexion selon la pyramide de Maslow qui répertorie les besoins fondamentaux au développement individuel de l'être humain.

Cette pyramide se compose des :

- Besoins physiologiques : besoin de nourriture, eau, sommeil, protection contre les températures extrêmes, etc.
- Besoin de sécurité : se sentir en sécurité, faire confiance.
- Besoin d'appartenance : amitié/famille, être aimé, écouté, compris, estime des autres, faire partie d'un groupe.
- Besoin de considération et de valorisation : réalisation, reconnaissance, indépendance, espoir, estime de soi, sentiment d'être utile et d'avoir de la valeur.
- Besoin de s'accomplir : développer ses connaissances, ses valeurs (culturelles,...), sa créativité.

➤ Favoriser l'autonomie

En accompagnant, aidant l'enfant à grandir : pour les petits il s'agit de l'autosuffisance c'est-à-dire les comportements permettant de se prendre en charge dans les domaines de l'alimentation, de l'habillement et de la propreté. Il a besoin d'expérimenter et de faire par lui-même. Chez les plus grands, il s'agit d'être acteur de la vie quotidienne et de ses loisirs.

En encourageant et en valorisant l'enfant dans sa découverte du monde, de rencontres et d'échanges avec les autres.

L'adulte est là pour faire avec et non à la place de. Il doit se placer en cadre physique afin de lui permettre d'évoluer en sécurité. L'enfant est pour l'équipe au centre de nos préoccupations et nous devons l'aider à se construire, se repérer, en le responsabilisant progressivement au sein de l'accueil de Loisirs.

En permettant à l'enfant de faire des choix : programme d'activités variées, possibilité de ne pas faire l'activité.

➤ **Assurer la sécurité affective, morale et physique**

En respectant les rythmes de vie de chacun : groupe d'enfants par tranche d'âge, prise en compte des actes de la vie quotidienne et respect des besoins biologiques et psychologiques.

En mettant en place des espaces de jeux et de vie où l'enfant pourra évoluer librement dans ce cadre en toute sécurité.

En disposant d'un encadrement compétent et fidèle : travail en équipe (cohésion) composé de professionnels avec des profils variés (mixité). L'équipe apparaît ainsi comme repère humain où elle pourra instaurer un climat de confiance.

En étant attentif, à l'écoute des besoins, attentes et difficultés de chacun.

En inculquant des comportements responsables : prévenir et gérer les phénomènes de violence (règles de vie, prévention, gestion de conflits et médiatisation).

En respectant les normes d'encadrement et la législation relative aux accueils collectifs de mineures.

➤ **Donner à l'enfant les moyens de vivre-ensemble**

En considérant l'enfant comme un être unique avec sa personnalité et sa propre évolution dans son environnement familial et social.

En permettant à l'enfant de trouver sa place dans le collectif.

En aidant l'enfant à être tolérant, à accepter la différence en favorisant l'intégration des enfants en situation de Handicap : formations spécifiques et travail avec des structures de l'éducation spécialisée. En effet, l'inclusion des enfants en situation d'handicap permet de développer les notions d'altruisme et d'acceptation de tous. Cette mixité ne peut qu'enrichir les enfants et professionnels afin de construire tous ensemble l'avenir de demain et les relations de proximité

➤ **Avoir un rôle co-éducatif**

En reconnaissant l'individualité dans le collectif : il s'agit de prendre en compte chaque enfant comme individu à part entière. L'enfant n'est souvent pas capable de formuler ce qu'il ressent, ce dont il a besoin. Il faut avoir à l'esprit qu'un enfant, nous paraissant, « désagréable » ou « excité » est très vraisemblablement en train de tenter d'attirer notre attention sur une incompréhension, anxiété, sentiment d'injustice, fatigue, problème d'environnement social et/ou familial, demande affective, qui l'empêcherait d'être bien. S'adapter à chaque individu permet ainsi à l'enfant un sentiment de valorisation, de confiance et de sécurité.

En assurant une complémentarité avec l'éducation familial : assurer la continuité et la coopération parents-professionnels (échange avec les familles et soutien à la parentalité).

En ayant une attitude responsable devant les enfants : l'équipe se doit d'être exemplaire en tant que professionnel. L'image qu'elle renvoie fait partie intégrante du développement personnel de l'enfant : adulte en devenir (mimétisme). Cette image est aussi importante pour le bon déroulement du service enfance-jeunesse (image de l'équipe comme première représentation du service).

AXE COLLECTIF

FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE POUR PERMETTRE A CHAQUE INDIVIDU DE TROUVER SA PLACE AU SEIN DU COLLECTIF.

Privilégier un accueil de qualité et un temps d'accueil dans la douceur

Séparer les maternelles et les primaires dès que possible lors des accueils du matin et du soir.

En effet, cela permet aux enfants de faire des jeux adaptés à leur âge, de prendre connaissance de leurs animateurs de la journée et de respecter leurs rythmes. Ces temps de rencontres entre enfants / animateurs et parents, pourraient être propices au développement d'activités différentes de celles qui se font actuellement (foot, dessin, temps libre...). On pourrait envisager d'organiser des activités beaucoup plus encadrées et élaborées comme des jeux de présentation, de cohérence ou tout le monde serait alors captivé et pourrait trouver un intérêt à participer comme trouver sa place par exemple pour les plus timides ou mettre en confiance les « nouveaux » pour les plus à l'aise.

C'est aussi un moment de la journée important pour les animateurs qui font le point sur leurs activités. Ainsi, les enfants peuvent participer à ces discussions pour donner leur avis, idées ou sentiment.

Enfin, les temps d'accueils doivent être un temps privilégié pour les enfants arrivant dans la structure. En effet, il est important de mettre, tout d'abord, les parents en confiance pour que les enfants le soient par la suite. Pour ce faire, nous pourrions désigner un animateur référent des temps d'accueil chez les primaires et un chez les maternelles. Cela permettrait une transition plus simple pour les parents, que ce soit le matin à l'arrivée ou le soir au départ. Le matin, l'animateur doit faire visiter les lieux aux enfants mais aussi aux parents, expliquer le déroulement de la journée (temps d'activités, de goûter, de repas), répondre aux questions des parents et enfants et enfin présenter l'équipe. Le soir, ce dernier est la personne qui relatera les faits passés dans la journée concernant leur enfant.

Evaluation

Accompagnement des enfants :

- Lors du sondage adressé aux parents à la fin de l'année (sondage /bilan), 50 % ont apprécié le rôle de l'animateur référent selon les tranches d'âges.
- A la fin de chaque période de vacances, lors du bilan des animateurs, on constate que 3 nouvelles activités ont été mis en place durant les accueils matin et soir.
- Les animateurs utilisent un cahier relais pour une bonne communication, (qui sert à chaque animateurs d'écrire ce qui est important de signaler aux parents ou a la direction) a la fin de chaque périodes de vacances tous les animateurs ont utilisés a bon escient ce cahier.

Favoriser l'intégration et la mixité des enfants sur tous les temps méridiens

En effet, du fait d'un regroupement de différentes communes sur les temps d'ALSH, de nombreux enfants ne se connaissent pas et/ou n'ont pas le même fonctionnement pendant les temps méridiens. Il est important d'harmoniser ces temps afin que tout le monde puisse trouver sa place et ne soit pas mis en difficulté.

Mise en place d'un chef de table qui servira ses camarades, sera chargé du ravitaillement en pain et en eau. Ce procédé peut permettre à certains de vaincre leur timidité, de s'imposer et de prendre de l'assurance. Il permet aussi d'être à l'écoute de ses camarades de table.

De plus, du fait que les plats soient mis au milieu de la table pour le plat de résistance, les enfants doivent alors partager la nourriture pour que tout le monde puisse manger à sa faim. On peut alors parler de notion de partage car les enfants prennent conscience des uns et des autres.

Pour favoriser le vivre ensemble, nous pouvons aussi proposer des journées « binômes ». Dès le matin, les enfants seront mis en binôme, tiré au sort (un 6/8 ans avec un 9/11 ans et un 3/4 ans avec un 5/6 ans). En effet, les plus grands du binôme seront alors « responsables » des plus petits. Ils seront là pour leur apporter leur aide, leur soutien et leur donner confiance. Pour les plus petits du binôme, cela les aidera à prendre confiance en eux et à se reposer sur le plus grand en cas de difficulté.

Au restaurant scolaire, les binômes mangent ensemble à la même table ce qui favorise la mixité et l'entraide.

Enfin, nous avons mis en place un système de tirage au sort. Le matin, en arrivant, les enfants tirent au sort le numéro de la table à laquelle ils mangeront le midi. Par ce système de hasard, les enfants mangent rarement avec les mêmes personnes ce qui favorise la mixité.

Evaluation

Mixité / partage :

- Sans avoir tiré au sort leur place le matin, la moitié des enfants jouent le jeu et mangent avec d'autres enfants (que leurs copains d'école).
- Les enfants prennent du plaisir à être chef de table et il y a plus de volontaires que de tables disponibles.
- Pesé des déchets durant une semaine : la courbe est décroissante. Cela permet de mesurer le taux de gaspillage. Mise en place d'un système de smiley pour l'appréciation des repas : lorsque la courbe de gaspillage est décroissante, l'appréciation des repas est positive à 50%.

Entraide entre les enfants :

- Lorsque les enfants sont en binômes la moitié des enfants plus grands aide les plus petits.

Devenir acteur de ses loisirs

Pour que les enfants deviennent acteurs de leurs loisirs, il est important qu'ils soient pleinement impliqués dans le programme d'activités. En effet, cela leur permet de faire des activités dont ils ont envie et que les animateurs n'ont parfois pas l'idée. On pourrait par exemple, laisser les 9/11 ans et les 6/8ans organiser, le programme d'activités sur 1 semaine. Evidemment, les animateurs sont là en soutien. C'est leur rôle de proposer des activités et donc d'aiguiller les enfants sur une idée, un thème, ce qui est possible ou proscrit.

Lors de ces semaines organisées par les enfants, ces derniers se doivent de mener leur activité et d'en organiser la mise en place/ le rangement et le besoin en matériel. La mise en place d'une boîte à idées peut aider les enfants à décider de ce qu'ils veulent faire mais aussi de donner de nouvelles idées aux animateurs.

Nous pourrions aussi laisser les enfants nous faire découvrir leur univers. Pour ce faire, les enfants pourraient nous faire part des choses qu'ils font ou aiment et que nous ne connaissons pas forcément (certains font des vidéos concernant les jeux vidéo, ils pourraient alors montrer aux animateurs comment en faire une et nous pourrions réaliser des ateliers avec eux sur leurs envies). Dans un deuxième temps, il serait intéressant d'organiser un projet vidéo autour de la sensibilisation qui pourrait par la suite être diffusé. De nombreux enfants jouent aux jeux vidéo ou regardent des films qui sont souvent déconseillés à leur âge. Il serait judicieux de créer un document rappelant les consignes ou pictogrammes (jeux vidéo / internet / addictions...). Cela va permettre à chacun de s'exprimer individuellement au sein du collectif. La valorisation et la confiance en soi n'en seront que décuplées.

Afin de faciliter le vivre ensemble, il est indispensable que les enfants et les animateurs se connaissent pour que chacun puisse savoir qui est l'autre.

Pour ce faire, nous pourrions mettre en place un tableau, avec la photo de chacun (enfants et animateurs) et en dessous différentes informations : Nom / Prénom - Age - Hobbies - Plat préféré - Film préféré ...

Attention : il faut le mettre à jour, tous les jours !

Ce tableau peut être mis à jour, tous les matins en même temps que le rappel des règles de vies car n'oublions pas que tous les enfants ne viennent pas tous les jours. Ceci peut entraîner un malaise ou un sentiment de mise à l'écart pour les enfants ne côtoyant pas la structure tous les jours.

Pour ce faire, ce tableau pourrait être en réalité appelé « le mur des enfants ». Dès lors inscriptions, les enfants se verraient remettre une fiche sur laquelle ils devront apposer leur photo et quelques informations selon le thème choisi pour le mur des enfants (indiens, Pokémons...). Ces petites fiches seraient affichées chaque matin par l'enfant sur le mur et enlevée par l'enfant chaque soir. Il en va de même pour les animateurs qui, en plus, sont amenés à changer de groupes dans la semaine ce qui apporterait plus de visibilité pour les enfants et les animateurs.

Ainsi, chaque enfant et animateur pourrait s'identifier chaque jour à son groupe.

Evaluation

Implication et valorisation des enfants :

- Mise en place d'un tableau le lundi de chaque semaine où les enfants viennent noter une idée d'activité pour la semaine. Lors du goûter du lundi l'idée qui aura reçu le plus de vote sera choisie et mise en place dans la semaine.
- La boîte à idées (support pour les activités) est remplie au moins de 10 propositions des enfants à la fin de chaque vacance, pour les vacances suivantes.
- Lors des activités « découverte de leur univers et sensibilisation(vidéo) » la moitié des enfants participent et osent s'exprimer devant les autres.

Vivre ensemble et connaissance de chacun :

- 90% des enfants vont d'eux-mêmes mettre leur fiche sur le mur des enfants sans que les animateurs est besoin de leur rappeler et vont le consulter dans la journée. Sur une semaine 5 enfants ont créer de nouvelles affinités.

Responsabiliser et rendre autonome les enfants pendant les activités

Enfin, nous pourrions proposer des veillées à thèmes. Le principe est le suivant : un petit groupe d'enfants (entre 5 et 10) reste après 18h00 pour participer à une veillée.

Les enfants, aidés de leurs animateurs, disposent d'un budget pour faire les courses qui leur serviront à élaborer leur repas du soir. Ensuite, ils devront aller faire leurs achats alimentaires puis cuisiner et enfin partager le repas tous ensemble. A la suite du repas, une activité peut être proposée par les enfants ou les animateurs de préférence en rapport avec le thème de la semaine.

Le fait d'être un petit groupe permet à chacun de s'exprimer, d'être autonome, responsable et facilite la communication.

Evaluation

Fréquentation :

- Le nombre d'inscriptions est supérieur au nombre de places.
- Parité filles / garçons.
- Lors du bilan de fin de soirée « tous les enfants » disent avoir trouver leur place et on apprécier l'ambiance de la soirée.

Valoriser la confiance en soi

Enfin, pour valoriser la confiance en soi des enfants, divers ateliers peuvent être mis en place. Avec l'aide d'un intervenant éventuellement, nous pourrions organiser des ateliers théâtres, prise de parole, débats, théâtre d'impro, création de costumes suivi d'une mise en scène, poésie ou encore écriture musicale.

Comme proposé en amont, nous pourrions positionner l'enfant au centre de différentes activités ce qui permettrait à chaque enfant de trouver un intérêt selon l'activité. En effet, en nous invitant dans leur univers où en participant à une activité qui les intéresse, les enfants peuvent se sentir mis en avant et valorisés.

Evaluation

Valorisation :

- Sur 48 6 -11 ans au moins 15 enfants ont souhaités participer à ces ateliers.
- Sur le nombre de participants la moitié s'est senti à l'aise devant le reste du groupe .

Améliorer les relations intergénérationnelles

Avec toutes les infrastructures que nous avons sur les différentes communes de l'entente, nous pouvons facilement améliorer et développer les relations intergénérationnelles.

Dans un premier temps, nous pourrions continuer à nous retrouver avec les enfants du Pôle Petite Enfance. Les 3/4 ans pourraient se retrouver lors de moments d'échanges et de jeux avec les plus grands de la crèche dès le temps d'accueil. Tantôt sur le site du pôle petite enfance, tantôt sur le site de l'ALSH pour les futurs enfants qui vont intégrer la structure.

Dans un deuxième temps, il est rassurant pour les plus grands (10/11 ans), de découvrir la partie jeunesse car ils en seront de futurs adhérents. Ils peuvent s'y rendre, accompagnés de leurs animateurs, afin de découvrir les locaux et le fonctionnement, cela permet de faire connaissance et de mettre en confiance chacun qui pourra trouver sa place dans les différentes activités proposées.

Il faut, ici, développer la notion de passerelle, que ce soit pour les enfants de la crèche qui intègrent la structure de l'ACCRO où les grands qui vont chez les ados, il est essentiel d'organiser ces moments car le mode de fonctionnement va changer. C'est un moment crucial de leur développement qui va pouvoir les mettre en confiance.

Dans un troisième temps, il ne faut pas oublier les résidences de personnes âgées qui se trouvent sur les communes de Saint Clair du Rhône et des Roches de Condrieu. Pour certaines personnes âgées, ils n'ont pas d'enfant ou petits-enfants et reçoivent rarement de la visite. Le fait que les enfants partagent des moments conviviaux avec eux peuvent les faire sortir de leur quotidien, tandis que les enfants peuvent apprendre beaucoup de ces derniers et gagner en assurance et en ouverture d'esprit.

« Créons alors une journée intergénérationnelle »

Le principe : Les plus petits (les maternelles), passent la journée avec la crèche pendant que les plus grands (les 10/11 ans) se retrouvent avec les ados. Enfin, tous les autres (6/9 ans) se rencontrent avec les personnes âgées des différentes résidences.

Cette journée pourrait se dérouler sur un des derniers mercredis ou lors des dernières vacances avant la fin de l'année scolaire pour permettre une passation entre les différents services (crèches et ados).

Pour ce qui est des rencontres avec les personnes âgées, nous nous sommes rendus compte que le public le plus à l'aise et investi est celui des 6/9ans.

Enfin, les relations intergénérationnelles peuvent aussi être développées entre les enfants et les parents.

Il est indispensable que les enfants puissent comprendre la vie/ le métier de leurs parents quand ils sont au sein de la structure. Cela permet aux enfants de savoir ce qui se passe quand ils ne sont pas avec leurs parents.

On peut parler ici de transfert de compétences.

Nous pourrions organiser des journées « vis ma vie de parents » en allant découvrir différents métiers des parents (gendarme, pompier, boulanger, agriculteur, commerçant...). Les enfants seraient alors « journalistes » le temps d'une journée en interviewant et filmant les parents.

Comme les invitations familles sont des moments privilégiés d'échanges, le petit film réalisé par les parents pourrait être diffusé à ce moment-là. A la suite de la projection,

les parents pourraient participer à « vis ma vie d'enfants » en se mettant dans la peau de leurs enfants en mettant en place des ateliers qu'ils pratiquent au sein de la structure.

Pour ce qui est des débats enfants / parents, nous pourrions les organiser suite à la diffusion du projet vidéo autour de la sensibilisation, ce qui amènerait chacun à s'exprimer sur des thèmes d'actualité (jeux vidéo...).

Une journée inter centres pourrait amener les enfants à s'ouvrir et faire connaissance avec d'autres enfants ce qui peut renforcer le sentiment d'individu dans le collectif en permettant à chacun de s'exprimer sur ses goûts et envies lors de ces journées.

On pourrait organiser différentes journées afin que chacun puisse faire découvrir son environnement lorsqu'il se trouve à l'ALSH.

Une première journée en terrain « neutre » (au SIGIS par exemple) pourrait permettre la découverte des enfants au travers de différentes activités (sportives mais pas que) avec bien sûr des équipes mixtes.

Lors d'une seconde journée, le centre 1 pourrait accueillir les enfants du centre 2 et vice versa lors de la troisième journée. Ces journées seraient l'occasion de découvrir les infrastructures de chacun ainsi que leur mode de fonctionnement. Elles pourraient se dérouler en 3 temps : le matin, les enfants se retrouvent et visitent les lieux importants de leurs communes mais surtout leur ALSH. Le midi : les enfants pourraient partager le repas soit sous forme de pique-nique ou dans leur restaurant scolaire respective.

L'après-midi, tous se réuniraient autour d'un grand jeu de cohésion.

Enfin, pour ne pas perdre le fil entre les 3 journées, les enfants pourraient communiquer les uns avec les autres par l'intermédiaire de courrier ou de courtes vidéos.

Pour finir, une journée de l'enfance pourrait être organisée en partenariat avec les différentes communes de l'entente et les différents services.

Chaque partenaire / association pourrait proposer un stand ou un atelier sur une journée où parents et enfants pourraient naviguer. Par exemple, le comité de jumelage de Mammola pourrait organiser une dégustation de mets italiens, tandis que les personnes âgées pourraient initier enfants et parents au tricot.

Nous pourrions nous associer au CCAS, SIGIS, services techniques, Centrale de St Alban, Groupe Com', PPE, Amicale du personnel, Jeunesse, les différentes associations de l'entente mais aussi bien évidemment les enfants du territoire.

Cette journée pourrait se dérouler dans un endroit neutre (bord du Rhône, étang, parc...) avec le repas du midi partagé.

Cela pourrait permettre aux familles de s'investir en prenant part aux ateliers et en faisant connaissance avec les différents partenaires que nous côtoyons toute l'année avec les enfants. C'est aussi une façon de valoriser la diversité du territoire

Transfert des compétences / Création de nouveaux liens sociaux :

- Les enfants découvrent 5 métiers différents lors des journées « vit ma vie de parent ».

<p>Accompagner l'enfant dans la découverte de son environnement par l'éveil et la sensibilisation au monde qui l'entoure.</p>		-Jeux en milieu naturel
	<p>Environnement local :</p> <p>Favoriser la découverte des villes de l'Entente avec ses commerces et ses monuments</p> <p>Favoriser la découverte des villes par ses Associations de loisirs et ses clubs sportifs</p>	<p><u>Actions en lien avec les commerces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Jeu de piste -Lots pour loto -Course d'orientation <p><u>Animations sur le thème des communes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Visite de sites (villa Licinius, lieux de culte, espaces loisirs) -Création d'une maquette des communes avec les monuments principaux (église, mairies, lavoir Clonas, supermarché, château d'eau...) en lien avec l'Office du tourisme <p><u>Animations avec les associations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Rencontre et échanges avec des responsables d'associations du secteur (couture, poterie...) et démonstration. -Pratique d'activités en lien avec les structures locales de loisirs (associations et clubs)
	<p>Sécurité routière :</p> <p>Sensibiliser les enfants et les jeunes à la sécurité liée aux déplacements (vélo, trottinette,</p>	<p><u>Parcours de sécurité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Fabrication de Panneaux de signalisation. -Création d'affiches (par modes de déplacement, protections individuelles, partageons la route) -Animations d'un circuit (piétons et vélos). <p><u>Actions de sensibilisation avec les partenaires :</u></p>

Accompagner l'enfant dans la découverte de son environnement par l'éveil et la sensibilisation au monde qui l'entoure.	piétons, scooter, voiture...)	-Interventions et temps d'échanges avec la Gendarmerie, policier municipal, planètevélo... -Journée Prévention routière : Matinée Jeunesse et après midi tout public.
	Découverte et ouverture sur le monde : Découvrir et acquérir des connaissances sur le monde (pays, monuments, continent, univers...)	<u>Journée à thème</u> (pays) sur chaque période de vacances commune à l'Enfance et la Jeunesse Voir le lien avec les comités de jumelage (Mammola...), les évènements nationaux ou internationaux (JO au Japon) <u>Ateliers manuelles :</u> -Fabrication de la Terre en papier mâché avec monuments, océans... -Skyline géante des monuments célèbres. -Jeux de connaissances du monde (quizz, mimes...) -Système solaire (mobile, vidéo, lune et marée...) -Astronomie (activité de jour et/ou de nuit)
	Partenariat : Impliquer les partenaires dans la démarche	Familles (par les groupes parents, informations, animations familles, animations intergénérationnelles...) Personnels des mairies (espaces verts, techniques, culture...) Associations (badminton, tir à l'arc, ASNA, fées mains, poterie...) Commerces Professionnels du territoire : Sigis, Centrale EDF, CCPR, Office du tourisme, pompiers (premiers secours), acteurs sociaux (éducateurs, handicap)...

Accompagner l'enfant dans la découverte de son environnement par l'éveil et la sensibilisation au monde qui l'entoure.

Objectifs pédagogiques	Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
<p>Sensibiliser A la lutte contre le gaspillage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mixité des âges - Communication - Connaissance du public - 	<ul style="list-style-type: none"> - Activité mise en place sur les 2 tranches d'âge (un groupe de 12 grands + un groupe de 12 petits) - Installer un affichage sur chaque site : <ul style="list-style-type: none"> • 2 affichages sur le gaspillage du matériel • 2 affichages sur le gaspillage de l'eau et l'électricité. - Créer un bilan ludique avec les enfants : <ul style="list-style-type: none"> • La moitié des bilans devra être positif.
<p>Sensibiliser au respect de la nature pour la découverte de la faune et la flore</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Découverte - Civisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Visite de site (1 jardin + 1 parc animalier) - Mission « nettoyer la nature », 1 mission par période. - Réactualiser le parcours de santé de St Clair du Rhône sur une année.
<p>Favoriser La découverte des villes de l'entente Avec ses commerces et ses monuments</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation - Découverte - Création 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeu de piste incluant 4 commerces locaux. - Visiter 2 sites des communes de l'entente. - Faire une maquette des communes de l'entente avec un groupe de 12 enfants.

Objectifs pédagogiques	Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
Sensibiliser les enfants et les jeunes à la sécurité liée aux déplacements	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Sur une période, créer un diaporama avec un groupe de 10 enfants - Mettre en place 4 affichages, vers les écoles, en lien avec le policier municipal.
Découverte et acquérir des connaissances sur le monde	<ul style="list-style-type: none"> - Journée à thème - Création 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une journée sur un pays par période en lien avec la jeunesse - Faire 2 activités manuelles sur le thème du monde
Impliquer les partenaires dans la démarche	<ul style="list-style-type: none"> - Journée de partage 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une demi-journée (fin d'année) de partage et d'échange en invitant les partenaires ayant travaillé avec l'ALSH, ainsi que la famille.

❖ **Axe individuel : Permettre à l'enfant son développement individuel en encourageant la construction de l'estime de soi**

Nous avons axé notre réflexion selon la pyramide de Maslow qui répertorie les besoins fondamentaux au développement individuel de l'être humain.

Cette pyramide se compose des :

- Besoins physiologiques : besoins de nourriture, eau, sommeil, protection contre les températures extrêmes, etc.

- Besoin de sécurité : se sentir en sécurité, **avoir** confiance.
- Besoin d'appartenance : amitié/famille, être aimé, écouté, compris, estime des autres, faire partie d'un groupe.
- Besoin de considération et de valorisation : réalisation, reconnaissance, indépendance, espoir, estime de soi, sentiment d'être utile et d'avoir de la valeur.
- Besoin de s'accomplir : développer ses connaissances, ses valeurs (culturelles,...), sa créativité.

Il en découle plusieurs points.

<u>Objectifs</u>	<u>Critères d'évaluation (modalités)</u>
<p>➤ Favoriser l'autonomie</p> <p>En accompagnant et en aidant l'enfant à grandir : pour les petits il s'agit de l'autosuffisance c'est-à-dire les comportements permettant de se prendre en charge dans les domaines de l'alimentation, de l'habillement et de la propreté. Il a besoin d'expérimenter et de faire par lui-même. Chez les plus grands, il s'agit d'être acteur de la vie quotidienne et de ses loisirs.</p> <p>En encourageant et en valorisant l'enfant, dans sa découverte du monde, dans les rencontres et les échanges avec les autres. L'adulte est là pour «faire avec et non à la place de». Il doit se placer en cadre physique afin de lui permettre d'évoluer en sécurité. L'enfant est pour l'équipe au centre de leurs préoccupations et doit l'aider à se construire, se repérer, en le responsabilisant progressivement au sein de l'accueil de Loisirs.</p> <p>En permettant à l'enfant de faire des choix : programme d'activités variées, possibilité de ne pas faire l'activité.</p>	<p>-Participation des enfants aux tâches de la vie quotidienne <i>Mod : Observations des enfants – Tableau « Installation des tables »</i></p> <p>-Participation aux tâches liées aux loisirs, rangement... <i>Mod : Observations des enfants - Tableau « Aide au rangement »</i></p> <p>-Nb de réunions de programmation des vacances</p> <p>-Nb de participants volontaires</p> <p>-Nb de propositions des enfants (réunions, boîte à idées)</p> <p>-Est-ce que chaque enfant a pris la parole ?</p> <p>-Observations des enfants et retours des animateurs.</p> <p>-Retours des enfants lors des points journaliers</p> <p>-Diversité et nature des activités</p>

<p>➤ <u>Assurer la sécurité affective, morale et physique</u></p> <p>En respectant les rythmes de vie de chacun : groupe d'enfants par tranche d'âge, prise en compte des actes de la vie quotidienne et respect des besoins biologiques et psychologiques.</p> <p>En mettant en place des espaces de jeux et de vie où l'enfant pourra évoluer librement dans ce cadre en toute sécurité.</p> <p>En disposant d'un encadrement compétent et fidèle : travail en équipe (cohésion) composée de professionnels avec des profils variés (mixité). L'équipe apparaît ainsi comme repère humain pour instaurer un climat de confiance.</p> <p>En étant attentif, à l'écoute des besoins, aux attentes et difficultés de chacun.</p> <p>En inculquant des comportements responsables : prévenir et gérer les phénomènes de violence (règles de vie, prévention, gestion de conflits et médiatisation).</p> <p>En respectant les normes d'encadrement et la législation relative aux accueils collectifs de mineurs.</p>	<p>-Est-ce que des espaces ont été mis en place ? Combien ? et de quelles natures ?</p> <p>-Est-ce que les espaces sont identifiables ? <i>Mod : Oui (explication) / non(pourquoi)</i></p> <p>-Est-ce que les enfants ont identifié les espaces, acquis les repères dans la structure (espaces de jeux, lieu de pointage, lieu d'accueil...) ? <i>Mod : Observations des enfants et retours des animateurs.</i></p> <p>-Nb de temps de formation des animateurs et/ou échanges de compétences (ex : activités, les besoins de l'enfant, phénomène de groupe, animer une réunion avec les enfants...) <i>Mod : Nb de temps réalisés ? Nb d'animateurs participants ? Retours des animateurs ?</i></p>
<p>➤ <u>Donner à l'enfant les moyens de vivre-ensemble</u></p> <p>En considérant l'enfant comme un être unique avec sa personnalité et sa propre évolution dans son environnement familial et social.</p>	<p>- Nb de formations spécifiques liées à l'intégration des enfants porteurs de handicap <i>Mod : Nb de formations réalisées ? Nb d'animateurs participants ? Retours des animateurs ?</i></p>

<p>En permettant à l'enfant de trouver sa place dans le collectif.</p> <p>En aidant l'enfant à être tolérant, à accepter la différence en favorisant l'intégration des enfants en situation de Handicap : formations spécifiques et travail avec des structures de l'éducation spécialisée (projet personnel Sév).</p>	<p>- Observations des enfants et retours des animateurs.</p>
<p>➤ <u>Avoir un rôle co-éducatif</u></p> <p>En reconnaissant l'individualité dans le collectif : il s'agit de prendre en compte chaque enfant comme individu à part entière. L'enfant n'est souvent pas capable de formuler ce qu'il ressent, ce dont il a besoin. Il faut avoir à l'esprit qu'un enfant, nous paraissant « désagréable » ou « excité », est très vraisemblablement en train de tenter d'attirer notre attention sur une incompréhension, une anxiété, un sentiment d'injustice, une fatigue, un problème d'environnement social et/ou familial, une demande affective..., qui l'empêche d'être bien. S'adapter à chaque individu permet ainsi à l'enfant un sentiment de valorisation, de confiance et de sécurité.</p> <p>En assurant une complémentarité avec l'éducation familiale : assurer la continuité et la coopération parents-professionnels (échange avec les familles et soutien à la parentalité).</p> <p>En ayant une attitude responsable devant les enfants : en tant que professionnel, l'équipe se doit d'être exemplaire. L'image qu'elle renvoie fait partie intégrante du développement personnel de l'enfant : adulte en devenir (mimétisme). Cette image est aussi importante pour le bon déroulement du service enfance-jeunesse (image de l'équipe comme première représentation du service).</p>	<p>-Nb d'activités mises en place liées aux émotions et à l'expression (ex : théâtre, ateliers...)</p> <p>-Observations des enfants et retours des animateurs.</p> <p>- Observations des enfants et retours des animateurs.</p> <p>-Difficultés rencontrées par les animateurs et solutions apportées.</p> <p>-Problématiques récurrentes.</p> <p>-Retours des parents :</p> <p><i>Mod :</i> <i>Retours des animateurs (Echanges avec les parents lors des accueils et départs des enfants)</i> <i>Nb de retours questionnaires parents par vacances (réponses).</i></p>

L'EQUIPE DANS SA GLOBALITE :

Avec et pour l'enfant :

Savoir être :

Ecouter : Être disponible pour l'enfant pour son bien-être et ses besoins

Regarder : Savoir évaluer les compétences des différents publics à la situation.

Percevoir : Anticiper les attentes et les réactions de l'enfant.

Pour

Entendre : Prendre en considération les besoins des différentes catégories d'âge de l'enfant.

Observer : Savoir adapter les activités aux compétences des enfants.

Réagir : Avoir le comportement adéquat à la situation ou à l'activité.

Pour

Savoir Faire :

Rassurer : Aider l'enfant à dépasser ses appréhensions et ses peurs.

Protéger : Savoir accompagner l'enfant pour assurer la sécurité physique et morale durant les différents moments de la journée.

Jouer : Susciter l'épanouissement des différentes valeurs personnelles comme imagination, collaboration, satisfaction personnelle ou collective, adaptation, dépassement de soi tous en incluant la sécurité physique et morale de l'enfant

Eduquer : Savoir transmettre les valeurs morales à l'enfant pour lui permettre de s'épanouir.

Exprimer : Avoir le langage approprié et savoir formuler les consignes soit pour une activité ou pour les moments de la vie quotidienne.

Justifier : Savoir expliquer ce pourquoi une activité est mise en place ou pourquoi des règles on été instituées dans la vie de tous les jours.

Guider : Donner à l'enfant la liberté d'agir.

Aider : Donner des moyens à l'enfant pour lui permettre de s'épanouir.

Accompagner : Faire de l'enfant un citoyen de demain.

Posture de l'animateur

Un animateur doit :

Respecter les horaires	Être présent, physiquement actif et réactif sur le temps du centre
Ecouter les autres	Se positionner
Prendre en compte l'avis de l'autre	Respecter les décisions prises en équipes
Proposer des idées	Être bienveillant
Participer à la vie du centre	Accepter les différences
Prendre des initiatives	Partager équitablement des tâches
Se conformer aux règles de vie du centre	Répondre de ses actes
Être cohérent, faire ce que l'on dit	Dissocier vie privée et vie du centre
Prendre la parole en grand et petit groupe	Être en mesure de dépasser ses appréhensions
Trouver sa place au sein d'un groupe	Respecter et laisser la place à chacun
Adapter son langage	Utiliser son téléphone en cas de nécessité professionnelle
Faire des promesses réalisables aux enfants	Respecter ses promesses
Savoir remettre en question ses pratiques professionnelles	Adaptation aux différents publics, lieux, personnes
Être dans une démarche co-constructive solidaire et d'entraide	Anticipation et réactivités de chacun
Ne pas remettre en question les décisions prises par la hiérarchie tant que celles-ci ne mettent pas en danger autrui	Les règles sont les mêmes pour tout le monde (Enfant, adulte)

Chaque membre de l'équipe doit avoir cette posture pour être l'animateur adéquat aux valeurs du service.

Règles de vie : Equipe d'animation

Respect d'autrui	Avoir un langage approprié les uns envers les autres
Respect du matériel	-Ranger le matériel pédagogique -Veiller à ne pas le détériorer et le signaler si malgré tout tel est le cas
Ponctualité	Veiller à respecter ces horaires de travail et prévenir dès que possible le reste de l'équipe si tel ne peut pas être le cas.

Investissement	<ul style="list-style-type: none"> -Ne pas perdre de vue le fait que nos fonctions professionnelles se doivent d'être exercés pour et avec les enfants accompagnés au sein de notre accueil. - Etre acteur et non spectateurs des temps de travail.
Communication	<ul style="list-style-type: none"> -Etre à l'écoute des autres et prendre en considération les points de vue de chacun. -Faire preuve d'impartialité vis-à-vis d'autrui. -Le téléphone portable se doit d'être réservé à un usage professionnel. -Ne pas utiliser les réseaux sociaux comme un exutoire aux fonctions que l'on exerce. -N'appeler son responsable hiérarchique qu'en cas de nécessité ou urgences.
Intégration	<ul style="list-style-type: none"> -Etre attentif et présent pour épauler tout membre de l'équipe. -Prendre le temps de découvrir chaque membre de l'équipe en travaillant en binôme ayant des compétences différentes des siennes.
Gestion de groupe	<ul style="list-style-type: none"> -Etre capable d'entendre une critique constructive. -Le référent n'a pas de statut hiérarchique sur l'équipe. Il est le lien entre l'équipe et le bon fonctionnement du service. -Si des incompréhensions ou désaccords surgissent au sein de l'équipe, prendre le temps d'en parler pour régler les éventuels différents. -S'épauler en cas de difficultés et s'appuyer sur les points forts de chacun.
Temps de préparation	Chacun doit assurer la préparation, le déroulement et le rangement de l'activité qu'il a mis en place.
Partage de l'espace de travail	Etre attentif à ce que chacun puisse accéder librement à l'ensemble des locaux.

Rôle et responsabilités de chacun

En introduction nous pouvons dire que chaque membre de l'équipe intervenant sur l' ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) se doit d'assurer la sécurité physique et affective du public qu'il accueille.

Nous allons détailler ci-dessous le rôle et les responsabilités de chacun.

Directeur	
<i>Missions</i>	<i>Fonctions</i>
Conçoit et pilote des projets enfance, jeunesse	Représentant de la politique éducative de la commune auprès des usagers.
Dirige l'accueil de loisirs multi sites extrascolaire Coordonne les temps périscolaires	Appui technique aux élus dans la mise en œuvre de leur politique enfance jeunesse
Dirige l'accueil de loisirs périscolaire	Coordonnateur CAF enfance jeunesse
Participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques intercommunales en matière d'enfance et jeunesse	Responsable des temps d'accueil collectif de mineurs déclarés.

Animateur	
<i>Missions</i>	<i>Fonctions</i>

Accueillir en toute sécurité et respect les enfants dans le cadre d'activités	Garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants
Elaborer un programme d'activité	Garant de l'application des règles de sécurité
Encadrer et animer des activités	Meneur d'animation répondant aux objectifs du projet pédagogique
Veiller à la mise en œuvre des différents projets pédagogiques	Représentant de la politique éducative de la commune auprès des usagers
	Garant de la continuité éducative avec les enseignants et les familles

Agent d'Entretien	
<i>Mission</i>	<i>Fonctions</i>
Hygiène	Entretien des locaux
Service à table	

Temps de réunion pédagogique

Les réunions pédagogiques se déclinent de la manière suivante :

Les réunions du mardi après-midi :

-Projection et préparation du programme des mercredis d'une période scolaire (toute l'équipe pédagogique).

OU

-Projection et préparation des activités périscolaires par thématiques définies.

Les réunions du jeudi :

-Une fois par mois, sur un thème pédagogique, gestion de groupe, retour de formation, actualités...

Le vendredi trois semaines avant les vacances scolaires :

-Réunion organisationnelle de définition des plannings et activités des vacances à venir.

Le vendredi précédent les vacances scolaires :

-Mise en place des locaux, affichage de la documentation nécessaire.

Accueil des stagiaires

Accueil individualisé du stagiaire	-Définition d'un référent pour le stagiaire (une tutelle). Présentation des attentes liées au stage et réception des attentes du stagiaires. -Présentation des modalités d'évaluation du stage réalisée à mi-parcours et en fin de parcours.
Présentation du projet pédagogique, de l'équipe et des locaux	-Visite guidée de la structure -Rôle de fonction de chaque membre de l'équipe -Explications des axes et enjeux pédagogique.
Favoriser l'intégration du stagiaire dans l'équipe.	Découverte de tout les membres de l'équipes et de leurs compétences spécifiques. -Mise en place d'une activité par le stagiaire dont le suivi est assuré par le référent.
-Accompagnement du stagiaire dans ses questionnements, ses tempes de préparation.	- Temps de suivi de stage et de bilan. -Rester attentif et accessible pour le stagiaire
Entretien d'évaluation avec le stagiaire en fin de parcours	Une grille d'évaluation permet au stagiaire de pouvoir se positionner en milieu et fin de parcours. Cette dernière sert également de base de travail au tuteur en référence de se stagiaire.

La vie de la structure

Les activités

Avant chaque vacances, l'équipe d'animation se réunit afin de réaliser un programme d'activité. En effet, il est nécessaire de procéder ainsi afin que l'équipe puisse faire vivre du mieux que possible les activités aux enfants.

Au cours de chaque période de vacances, les activités de l'accueil de loisirs s'articulent autour d'un projet (l'invitation famille). Les programmes sont établis jour par jour, afin de permettre aux familles d'avoir une meilleure lisibilité des activités proposées.

Afin de rendre les enfants acteurs de leurs loisirs, une plage sera dédiée aux choix des enfants.

Chacun aura la liberté de s'exprimer comme ils le souhaitent. La programmation peut donc en cours de vacances être modifiée si la demande des enfants est différente et s'ils s'investissent avec l'animateur pour la mettre en place.

Le programme peut subir des modifications en fonction de la météo.

L'équipe d'animation, lors de la mise en place de ses activités, peut faire appel à des personnes extérieures à l'accueil de loisirs, soit parce qu'elles sont reconnues comme compétentes dans une spécificité, soit parce qu'elles possèdent les qualifications nécessaires à la pratique de l'activité.

Du fait de la différence de rythme de vie entre les tranches d'âge, deux groupes seront constituées :

□ 3/5 ans

□ 6/11 ans

Les activités sont adaptées aux enfants, en fonction de leur âge et de leur capacité.

Afin de faire connaître le centre aux familles, une invitation famille sera programmée sur chaque période.

Une sortie par semaine sera proposée.

Type d'activités

L'équipe s'appuie sur les envies des enfants, ses propres envies ou compétences et les propositions d'autres partenaires, en prenant en compte l'âge des enfants.

Elle laisse également aux parents, la possibilité d'émettre des propositions d'activités qu'ils souhaitent voir organisées pour leurs enfants. Chaque avis est pris en compte mais la suite donnée dépend des possibilités techniques et financières.

□ **Sportives** : découverte ou approche de sport divers et variés collectifs ou individuels, des initiations à des pratiques sportives peu courantes, parcours de motricité, etc... Mise en place de grands jeux sportifs dans des espaces extérieurs à l'accueil de loisirs.

□ **D'expression corporelle ou orale** : Jeux de groupe, rondes, mimes, danse, théâtre, chants, musique, etc... Création de spectacles proposés soit aux parents, soit en partenariat avec d'autres accueils de loisirs ou encore avec des structures collectives de la commune (foyer Clariana)

☐ **Créatives, artistiques ou manuelles** : Découpages et collages, pâte à modeler, terre, pâte à sel, peinture, fabrication d'objets avec divers matériaux (noble ou de récupération), récup'art,... Conception d'oeuvres en vue d'exposition dans différents lieux de la commune.

☐ **Jeux d'éveil, plage, baignade, jeux aquatiques, pêche...**

☐ **De découverte de l'environnement** : la plage, la forêt, la ville, à pied, etc...

☐ **Ludiques, de détente et activités libres** : Temps calme (avec sieste pour les 3/5 ans), jeux de société, lecture, contes et comptines, vidéo, jeux libres, etc...

Lieux d'activités

L'accueil de loisirs est déclaré en multi-site :

☐ Les 3/5 ans sur la commune de Clonas (école municipale). Deux salles d'activités, une salle de motricité et/ ou de sieste, un extérieur. Le foyer de la commune servira de salle de repas ou d'organisation de grandes activités ou invitations familles.

☐ Les 6/11 ans sur la commune de Saint Clair du Rhône (école des Grouillères). 3 salles d'activités (au minimum en fonction du nombre d'inscrit), une salle de motricité, un extérieur.

Afin de répondre plus précisément aux besoins des enfants, des activités par sous tranche seront programmées sur chaque site.

Journée type

7h30 / 8h00 Accueil
8h00 / 9h00 Accueil du matin
9h15 / 9h45 collation
9h45 / 11h45 activités
11h45 / 12h00 temps libre
12h00 / 13h15 repas
13h15 / 14h temps calme ou sieste
14h / 16h00 activités
16h00 / 16h30 temps libre
16h30 goûter
17h00 / 18h00 accueil des familles

Les repas

L'accueil de loisirs bénéficie des repas de la cuisine centrale. Les menus sont élaborés sous contrôle d'une diététicienne. Les repas sont livrés en liaison chaude. Pour les 3/5 ans, les repas sont pris au restaurant scolaire de clonas. Pour les 6/11 ans, il est pris dans le restaurant scolaire de l'école qui nous reçoit. Le service et l'entretien des locaux sont assurés par du personnel communal.

Les transports

En cas de sortie, nous pouvons faire appel à une société de transport ou à l'utilisation des minis bus de la commune.

Concernant les navettes mises en place, le transport pourra s'effectuer en car avec respect de la réglementation en vigueur.

Pour certaines activités, les groupes d'enfant peuvent se rendre à pied sur les différents sites.

Le matériel :

Le service dispose de matériel pédagogique pour la mise en place d'activités diverses. Lors des réunions d'équipe, un point régulier est fait sur les besoins en matériel.

Dans la mesure du possible, le service mutualise ses moyens avec les autres services communaux afin d'éviter d'être dans une logique de surconsommation.

Relations aux familles

Les inscriptions se font au bureau de l'ALSH. Les familles sont prévenues (par une plaquette ou un mail) des dates et horaires d'inscriptions. Pour chaque inscription, les familles doivent remplir une fiche d'inscription et fournir :

- Une copie du carnet de vaccination
- Une copie de l'assurance responsabilité civile
- Une copie du quotient familial
- Un justificatif de logement

Tout dossier incomplet ne permettra pas la prise en compte de l'inscription de l'enfant. Les familles sont conviées à participer aux invitations, cela permet des rencontres entre les acteurs de la vie du centre, les élus, les prestataires. Des propositions, des remarques, des suggestions peuvent être communiquées à l'équipe.

Les temps d'accueils du matin et du soir sont aussi des moments d'échange avec les familles.

Les tarifs

Ils varient en fonction du quotient familial. Une surtaxe est appliquée aux enfants ne résidant pas sur le territoire de l'entente.

Grille pour les habitants de Saint Clair Du Rhône, Saint Alban, Clonas, Les Roches De Condrieu (Zone 1)

(Zone 1)	Journée avec repas	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	Forfait semaine
-----------------	--------------------	------------------------	------------------------	-----------------

QF <620	6,70€	4,70€	2,00€	29,50€
ENTRE 621 ET 1000	8,70€	5,70€	3,00€	37,50€
ENTRE 1001 ET 1400	10,70€	6,70€	4,00€	45,50€
Qf > 1401	12,70€	7,70€	5,00€	53,50€
Accueil de 7h30 à 8h00 facturé 0.50€				

Grille pour les habitants d'autres communes

(Zone 2)	Journée avec repas	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	Forfait semaine
QF <1000	55€	30€	22€	278€
Qf > 1001	60€	35€	27€	300€
Accueil de 7h30 à 8h00 facturé 0.50€				

Evaluation

L'évaluation est un moyen qui permet à chacun des acteurs de la vie du centre de se positionner par rapport à des objectifs énoncés, de prendre conscience les différentes évolutions et de réadapter en fonction de la situation d'arrivée.

Elle est aussi un moyen de communication facile auprès des parents ; en effet lorsque l'enfant évoque peu sa journée auprès de sa famille, il est possible, outre la discussion avec chacun et les réalisations des enfants, d'utiliser les outils d'évaluation pour permettre à la famille de visualiser au plus proche la façon dont l'enfant a vécu sa journée.

L'équipe d'animation fera un bilan avec les enfants tous les soirs au moment du goûter. L'objectif est de mettre en valeur le groupe ou de donner des explications très précises sur les attentes et prévisions quant aux activités passées et/ou à venir. Cette action permettra ainsi aux enfants de réaliser eux-mêmes un bilan de la journée et évoquer les difficultés rencontrées.

Un bilan régulier lors des réunions avec l'équipe (1heure par semaine) permettra, dans la mesure du possible, de régulariser certains éléments de l'organisation.

Le mot de la fin

Pour participer véritablement au temps de loisirs des enfants tout en favorisant leur démarche d'autonomisation et de sociabilisation, l'équipe d'animation propose, sous forme ludique, des situations variées et multiples. Elle s'attache également à respecter le rythme de vie des enfants.

Ce projet pédagogique n'est pas figé. Il pourra évoluer grâce aux échanges avec les familles, enfants et membres de l'équipe.

Documents annexes

Outils d'évaluation à destination de l'équipe d'animation

Nom :

Prénom :

Temps d'accueils	
Temps d'activités	
Repas	
Temps calmes	

Propositions et Remarques annexes :	